



Office de Tourisme
du Pays de L'Arbresle



Lyonnais et Beaujolais



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays de L'Arbresle

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

DE LA POLITIQUE TOURISTIQUE DU PAYS DE L'ARBRESLE

EDITO	3
PROPOS INTRODUCTIF	4
BILAN DES ACTIONS 2022 ET PERSPECTIVES 2023	5
ACTIONS PARTICIPANT AU DEVELOPPEMENT ET A LA QUALIFICATION DE L'OFFRE PATRIMONIALE	5
Les actions en aménagement et en création d'offres de découverte	5
Conception d'un parcours artistique et touristique - Les Murmures du temps	5
Animation du plan de gestion de l'espace naturel sensible des Carrières de Glay	7
Territoire vélo	8
Les balades gourmandes	8
Les Dimanches Electriques	9
Les Gnolus : geocaching des Monts du Lyonnais	9
Visites pique-nique	10
Animation de l'Espace Découverte	11
Programmation des Mercredis Découverte	11
Groupe de travail patrimoine	12
Offre d'animations scolaires	13
Tourisme gourmand	14
Les actions en accompagnement de projets	14
Dispositif de valorisation du patrimoine	14
Dispositif d'aides directes aux projets touristiques	15
Territoire d'excellence pleine nature	15
Extension du territoire Géoparc Beaujolais et renouvellement du label	15
Candidature pour le label "les 100 plus beaux détours de France"	16
ACTIONS PARTICIPANT AU DEVELOPPEMENT ET A LA QUALIFICATION DE L'OFFRE D'ACCUEIL	17
Accueil de groupes	17
Mise en place d'une signalétique pour les hébergements touristiques	17
ACTIONS PARTICIPANT A L'ANIMATION DU RESEAU	18
Actions visant à informer	18
Rencontres avec les correspondants communaux	18
Diffusion de la « Lettre du Réseau»	18
Visites de prestataires	18
Agenda mensuel des manifestations	19
Animation inter-secteurs	19
Actions visant à valoriser les activités	20
Dispositif d' « Office de Tourisme hors les murs »	20
ACTIONS PARTICIPANT A LA PROMOTION ET AU MARKETING	21
Relations presse et insertions publicitaires	21
Editions	22
Partenariats avec l'Office de Tourisme intercommunautaire des Monts du Lyonnais	22
Rhône Outdoor	23



EDITO
PAR FLORENT CHIRAT,
VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DU TOURISME,
PRÉSIDENT DE L'OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE L'ARBRESLE

2022 marque la reprise d'une année « normale » sur le plan touristique avec une liberté de circulation pour les touristes et des conditions d'accueil au niveau des sites, des hébergeurs et des restaurateurs retrouvées. Le territoire du Pays de l'Arbresle a su profiter du retour à un contexte à nouveau favorable afin de poursuivre la mise en œuvre de ses actions. Ce rapport d'activité vous présente le détail des actions touristiques développées cette année, en lien avec notre plan stratégique.

Parmi l'ensemble de cette présentation qui témoigne du dynamisme de notre territoire, je souhaite mettre l'accent sur 2 actions :

L'entrée dans la phase de réalisation du parcours touristique et culturel « Les murmures du temps ». Les parcours ont été identifiés avec finalement 3 circuits qui vont permettre de mailler une plus grande partie du territoire et une mise en valeur du patrimoine existant.

En avril 2022, la Communauté de Communes a lancé une procédure de consultation pour un marché public avec 11 lots correspondant à 11 œuvres pérennes. Cette consultation a suscité de nombreux retours de la part d'artistes locaux ou de renommée nationale.

La commission d'appel d'offres de décembre 2022, sur avis d'un comité d'expert, a retenu huit artistes qui débiteront leur projet en 2023. Trois lots pour lesquels les retours n'ont pas été jugés satisfaisants sur le plan artistique, seront relancés en avril 2023.

Le cycle d'animations territoriales engagé sur 2022 a permis de sensibiliser 14 communes du territoire à travers la présentation du projet à de nombreux participants. Une communication auprès des élus et du grand public est prévue sur le début d'année 2023.

L'équipe du pôle tourisme et les membres de la « Maison Gutenberg » qui nous accompagne sur l'animation et la direction artistique du projet sont prêts pour remplir les objectifs de 2023 !

La création d'un espace cycloport. Toujours en lien avec notre stratégie touristique, en particulier le développement d'activités « pleine nature », nous avons souhaité créer un espace cycloport, labélisé FFC. Inauguré en juin 2022, il s'inscrit dans le cadre du plan d'action « territoire vélo » du Pays de l'Arbresle. 11 boucles cyclos de différents niveaux permettent aux amateurs de vélo de découvrir le territoire en pratiquant leur loisir. Cette initiative s'inscrit dans le prolongement et en complément des boucles VTT mises en place en 2018.

On peut souligner le partenariat avec les clubs locaux de « l'ECL Arbreslois » et des « Mines de Sourcieux » dans la conception de ces parcours. On salue leur implication.

Enfin, je voudrais encore une fois remercier les collaborateurs du pôle tourisme et de l'OT du Pays de l'Arbresle pour leur investissement dans l'ensemble des animations proposées.

Merci également aux acteurs du territoire : bénévoles, représentants associatifs, professionnels, sur qui nous pouvons toujours nous appuyer pour animer et mettre en valeur les offres touristiques du Pays de l'Arbresle.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport d'activité.

Florent CHIRAT

Cher(e)s acteurs touristiques, Cher(e)s élu(e)s locaux,

Le rapport d'activités qui vous est présenté rappelle les composantes de la stratégie touristique du Pays de L'Arbresle et détaille l'ensemble des actions mises en œuvre en 2022 et les perspectives 2023 pour servir le développement touristique du territoire.

Pour rappel, la politique touristique du Pays de L'Arbresle relève de deux instances de décision :

■ **Le Conseil Communautaire** d'une part, organe délibérant sur les thématiques que la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle souhaite totalement maîtriser : élaboration de la stratégie de développement et de marketing, mise en place et tarification de la taxe de séjour, vote du budget alloué à l'Office de Tourisme communautaire, investissements en matière d'équipements touristiques.

La mise en œuvre de ces décisions incombe au pôle Tourisme de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle.

■ **Le Conseil d'Exploitation** d'autre part, organe délibérant de l'Office de Tourisme communautaire sur les thématiques pour lesquelles le Conseil Communautaire ne s'est pas gardé le pouvoir de décision : mise en œuvre des missions de base de l'Office de Tourisme et des actions dans le cadre du plan d'actions conforme à la stratégie touristique du territoire et dans le cadre du budget voté par le Conseil Communautaire.

La mise en œuvre de ces décisions incombe à l'Office de Tourisme du Pays de L'Arbresle.

Chaque action détaillée ci-dessous est estampillée selon son organe décisionnel de référence :

Pilotage par l'Office de Tourisme



Pilotage par la Communauté de Communes



Nous vous souhaitons une agréable lecture.

LES ACTIONS MISES EN ŒUVRE EN 2022 ET CELLES PROJETÉES EN 2023 DÉPLOIENT CHACUNE DES AXES DE LA STRATÉGIE TOURISTIQUE.

LES ACTIONS PARTICIPANT AU DÉVELOPPEMENT ET À LA QUALIFICATION DE L'OFFRE PATRIMONIALE

Rappel des éléments de diagnostic de la stratégie touristique du Pays de L'Arbresle

Le Pays de L'Arbresle bénéficie d'une offre patrimoniale riche, diversifiée (paysages aux caractéristiques marquées, architecture civile, rurale et religieuse d'époques très diverses, patrimoine vernaculaire, industriel, produits du terroir...) reposant sur des éléments structurants : le Couvent de La Tourette, le Parc de Courzieu, les Carrières de Glay, le Musée de la Mine, le Vieil Arbresle...

L'offre existe et de manière conséquente. Toutefois, du fait d'un déficit de mise en réseau thématique et de qualification, cette offre n'est que modérément attractive. De plus, l'absence de dimension ludique ne permet pas de répondre aux attentes des clientèles familiales pourtant majoritaires parmi les clientèles urbaines de proximité.

Les actions de cet axe consistent à connecter ces différents éléments de patrimoine entre eux et à les qualifier pour rendre l'offre globale attractive et lisible.

Des actions en aménagement, en création d'offres de découverte et en accompagnement de projets ont été conçues et / ou mises en œuvre à ces fins.

LES ACTIONS EN AMÉNAGEMENT ET EN CRÉATION D'OFFRES DE DÉCOUVERTE

CONCEPTION D'UN PARCOURS ARTISTIQUE ET TOURISTIQUE – LES MURMURES DU TEMPS



Par autorisation de programme votée en avril 2021, la Communauté de Communes développe un ambitieux projet de parcours artistique et touristique sur son territoire autour d'un itinéraire en modes doux, accessible aux personnes à mobilité réduite, jalonné d'œuvres d'art originales. A termes, cet itinéraire sera mis en valeur au cours d'une

manifestation événementielle forte, de type festival.

L'activité 2022 autour du projet a été particulièrement riche que ce soit dans la phase de conception que celle relative aux animations territoriales.

Concernant la conception du parcours, plusieurs étapes fondamentales ont pu être validées tout au long de l'année.

> Création d'une stratégie de communication et d'outils de communication dédiés

En matière de communication et sur la base de l'identité visuelle et de la charte graphique définies en 2021, le projet dispose désormais :

- D'une stratégie de communication propre permettant de développer une communication de proximité autour des actions de médiation et faire la promotion du parcours artistique auprès d'un public large,
- D'outils de communication dédiés par la création :
 - De pages réseaux sociaux dédiées : Instagram & Facebook
 - D'un site internet présentant le projet ainsi qu'une rubrique Actualités pour suivre les événements www.lesmurmuresdutemps.fr
 - D'une Newsletter (formulaire d'inscription à la newsletter sur le site Les Murmures du temps)
 - Et un relai d'informations sur l'application Panneau Pocket.

Il est à noter également la présence de Lionel Rault, photographe du parcours, sur la quasi-totalité des événements.

Les services de la CCPA ont par ailleurs engagé un travail fin d'identification des outils et relais de communication avec chacune des communes, l'objectif étant de renforcer la communication

auprès du grand public.

> Identification des circuits et thématiques associés en référence au diagnostic territorial réalisé en juin 2021 et sur la base de la direction artistique

- 3 parcours sur l'ensemble du territoire : 1/ Saint Germain Nuelles 2/ L'Arbresle 3/ Sain-Bel - Savigny présentant une typologie d'environnement varié et permettant le maillage du territoire entre le sud et le nord,
- En mobilités douces (à pied, éventuellement à vélo depuis les gares de L'Arbresle et Sain Bel) pour une découverte poétique,
- Recherche d'une densité : une œuvre ou un élément du patrimoine existant à découvrir toutes les 15 à 20 min et connexion avec le patrimoine existant non situé sur le parcours (Mines, Couvent...),
- 11 emplacements (Champ libre laissé aux artistes pour ne pas contraindre leur créativité, les emplacements précis seront peaufinés ultérieurement avec les artistes lauréats) correspondant à 11 œuvres pérennes, complétées dans la perspective du festival par des œuvres éphémères,
- En lien avec 4 grandes catégories de thématiques patrimoniales issues du diagnostic territorial de l'Ecole urbaine de Lyon et des entretiens effectués :
 - Histoire de France > inclusion de toutes les activités humaines (Abbaye, mines, médiéval, carrières...)
 - Manifestations et résilience du vivant : présence / empreintes du monde vivant dans son état le plus naturel (eau, bois endémique, carrières, géologie...)
 - Domestication de la nature : agriculture (cerises, viticulture) et urbanisation
 - Flux et connexions (intra : entre les communes du territoire et extra territoire : A89, Lyon, mondialisation)
- Des parcours incitant à rester sur le territoire, à revenir et établissant une connexion (physique et de communication à prévoir) avec les autres patrimoines et offres existantes du territoire et hors territoire.

> **Lancement en avril 2022 de la consultation de marchés publics relative à la sélection des artistes en charge de la création des œuvres du parcours** > 8 des 11 lots attribués par la Commission d'appel d'offres de décembre 2022 (relance de 3 lots en février 2023)

> **Conception de la signalétique et du mobilier** proposée par LFA, architecte du groupement Maison Gutenberg et lancement du marché correspondant en vue de l'élaboration d'un schéma directeur et d'une mission de maîtrise d'œuvre pour la fabrication / pose.

Concernant les animations territoriales, l'année 2022 comporte des actions phares ayant permis de porter le projet à connaissance d'un large public.

> Mise en œuvre des animations territoriales à compter de janvier 2022

Les temps de médiation proposés en 2022 ont eu pour objectif d'amorcer l'implantation du projet sur le terrain en attendant le travail de création des œuvres.

Les animations territoriales ont concerné 14 des 17 communes du territoire et ont permis de sensibiliser 600 participants autour des objectifs suivants :

- Connecter les actions de médiation au projet de parcours
- Créer du lien humain et de nouvelles coopérations
- Prendre en compte l'ensemble du territoire
- Valoriser l'existant
- Elaborer un projet transversal
- Connecter les actions de médiations avec les politiques de la CCPA

Pour plus de détails, le bilan 2022 est consultable sur <https://lesmurmuresdutemps.fr/bilan-2022/>

> Elaboration du programme d'animations scolaires 2023 en lien avec l'inspection d'académie

L'Education Nationale consultée étant très favorable au projet, il a été proposé d'orienter les animations 2023 en direction du public scolaire. Une réunion avec les directeurs d'école a eu lieu fin juin pour présenter les artistes et thématiques pouvant donner lieu à des temps de médiations avec le jeune public.

Les projets ont par la suite été construits avec les établissements en octobre / novembre pour un début des interventions en janvier 2023.

14 classes des communes de Saint Germain Nuelles, L'Arbresle, Bully, Eveux et Sourcieux les Mines participent à cette programmation (de 4 à 9 heures d'animations artistiques par classe).

> Création de la maison mobile du projet (mai 2022)

Afin de favoriser le rayonnement du projet sur l'ensemble du territoire, il a été décidé de transformer le camping-car communautaire, jadis utilisé par le service Relais d'Assistantes Maternelles Itinérant (RAMI) en une Maison du projet mobile.

Ce véhicule a pour objet d'être la vitrine du projet ainsi qu'un lieu de représentation d'évènement artistique ou culturel autour d'un espace scénique.

Baptisé "Le porte-voix" et habillé artistiquement par Séverin MILLET, artiste illustrateur Lyonnais, ce véhicule sera également partagé avec le service du PIJ de la CCPA qui souhaite également diffuser son offre de services au plus près de sa clientèle cible.

Ce nouvel outil de médiation a été livré en septembre 2022 et inauguré en octobre 2022 aux cours de deux évènements à Chevinay puis Bully.

L'année 2023 compte par ailleurs de nombreuses échéances fondamentales au projet et notamment:

- Un travail d'identification du maillage en mobilités douces en lien avec le service mobilités de la CCPA
- La programmation du festival d'inauguration (Février - juin 2023)
- La création/implantation des œuvres (février 2023 - mai 2024)
- La mise en œuvre des animations scolaires (janvier - juin 2023)
- La conception puis fabrication du Mobilier/Signalétique (mars-avril 2023)



ANIMATION DU PLAN DE GESTION DE L'ESPACE NATUREL SENSIBLE DES CARRIÈRES DE GLAY

La politique des Espaces Naturels Sensibles (ENS) du Département du Rhône qui concerne 45 sites dont les Carrières de Glay et Bois des Oncins affiche les objectifs suivants :

- Préserver un réseau départemental de sites naturels,
- Favoriser l'accès du public à la nature et développer un tourisme vert basé sur la découverte de la nature,
- Contribuer à une gestion dynamique des sites et du paysage, en relation avec les activités traditionnelles (agriculture, forêt...).

Cette politique repose par ailleurs sur un principe général de gestion déléguée aux collectivités territoriales ou à leur groupement, à savoir :

- L'activation de la politique ENS sur sollicitation des communes ou EPCI compétents,
- La définition d'un plan de gestion et de valorisation (Département en règle générale),
- La mise en œuvre opérationnelle du plan de gestion du ressort des partenaires, avec assistance technique et financière du Département,
- La possibilité toutefois pour le Département de prise en charge d'opérations jugées stratégiques ou d'intérêt départemental.

Les actions planifiées au plan de gestion 2020-2025 font l'objet de convention de partenariat et de financement annuelles conclues avec le Département du Rhône. Parmi celles réalisées en 2022 :

- Fauchage tardif des pelouses sèches, débroussaillage des ligneux et entretien des sentiers périphériques
- Accueil du public scolaire dans le cadre d'animation de sensibilisation et d'éducation à l'environnement
- Suivi de la fréquentation par l'intermédiaire de l'éco compteur situé sur site
- Elaboration de panneaux d'information relatifs à la gestion différenciée
- Elaboration d'une étude technique via l'agence technique du Département du Rhône pour identifier des solutions d'optimisation du stationnement
- Etude du projet porté par l'association des Carrières de Glay visant la création d'un apprentis et d'un cadran solaire.



QU'EST-CE QUE LA GESTION DIFFÉRENCIÉE D'UN SITE

La Gestion différenciée est une approche spécifique de gestion qui consiste à adapter l'entretien de chaque espace en fonction de son utilisation et de ses caractéristiques.

Cette méthode est appliquée à l'Espace Naturel Sensible des Carrières de Glay et du bois des Oncins selon une carte de zonage dédiée au secteur.

Ainsi, à certains endroits bien choisis, une gestion plus écologique permet de favoriser la biodiversité, de limiter les impacts sur l'environnement et sur la santé humaine et de maîtriser les coûts d'entretien.



TERRITOIRE VÉLO



Dans le cadre du plan d'actions Territoire Vélo du Pays de L'Arbresle, dix actions ont été proposées pour structurer, créer et communiquer sur la pratique du vélo loisirs à partir de 2022 et jusqu'en 2024.



La première de ces actions mise en place en juin 2022 a été la création d'un Espace Cycloport labellisé par la Fédération Française de Cyclisme.

En partenariat avec les clubs cyclo de L'Arbresle (L'ECLA), de Sourcieux les Mines (Les Mines de Sourcieux) et le club VTT de Saint Germain Nuelles (BSC Saint Germain Nuelles), 11 boucles cyclo de longueur et dénivelé pour tous les niveaux ont été mises en place afin de découvrir le Pays de L'Arbresle à vélo.

Les fichiers GPX des circuits sont disponibles gratuitement en téléchargement sur le site de l'Office de Tourisme : <https://www.arbresletourisme.fr/balades-et-randonnees/a-velo/>

L'inauguration de cet Espace Cycloport a eu lieu le 12 juin 2022 avec 3 circuits au départ de Sourcieux les Mines qui ont réuni plus d'une centaine de cyclistes.

Une deuxième action porte sur la marque Accueil Vélo. Cette dernière s'adresse aux réparateurs de vélos, aux offices de tourisme, aux sites touristiques, aux hébergements touristiques et aux restaurants.

Cette marque a pour but d'offrir une désignation unique, simple et lisible des services adaptés aux touristes à vélo le long des itinéraires cyclables et véloroutes et voies structurées. Un cahier des charges permettra de labelliser les prestataires souhaitant adhérer à la marque et favoriser l'accueil du vélo sur le territoire.

ET APRÈS ?...

Un panneau présentant la carte des 11 itinéraires a été réalisé et sera installé à l'Office de Tourisme. D'autres actions seront initiées en 2023 comme par exemple le déploiement de la marque Accueil Vélo auprès des prestataires touristiques volontaires en partenariat avec Rhône Tourisme ou la réalisation d'ateliers vélo pour sensibiliser à la pratique et à la marque.

Le plan d'actions est consultable sur demande et il a été phasé dans le temps, d'autres actions seront menées sur les années à venir.

LES BALADES GOURMANDES



Pour rappel, en 2018 ont été créées et commercialisées les offres de Balades Gourmandes de l'Office de Tourisme. Il s'agit donc de la cinquième saison de commercialisation de cette offre.

Le principe : les visiteurs se voient proposer une collection de balades associées à un pique-nique de produits locaux, à faire en autonomie toute l'année. Il s'agit d'offrir une découverte ressourçante et gourmande de notre territoire.

Des formules packagées sur 2 jours sont également disponibles à la demande en partenariat avec des hébergeurs du territoire.

Ces formules ont également été déclinées sous la forme de coffrets cadeaux.

Deux nouvelles balades sont venues compléter la collection cette année : une rando-bière au départ de L'Arbresle en partenariat avec la micro-brasserie Virage 7 et une balade au départ de La Giraudière en direction de Courzieu en partenariat avec le charcutier-traiteur La Maison Poulard.

L'année 2022 enregistre 77 réservations, représentant plus de 3000 € de retombées économiques pour les prestataires partenaires.



312 personnes ont été clients de ces offres, soit une baisse de 20% par rapport à 2021 (391 participants). Cette baisse peut s'expliquer notamment par les conditions météorologiques et les périodes de canicule qui n'étaient pas propices à la pratique de ce type d'activité.

La provenance des visiteurs est la suivante : 35,5 % Métropole ; 35,5% autres ; 12% Beaujolais ; 10% Monts du Lyonnais ; 7% Pays de L'Arbresle

Une dizaine de coffrets cadeaux a également été vendue et pourra être consommée en 2023.

ET APRÈS ?...

La commercialisation de ces offres se poursuit en 2023 avec la recherche de nouveaux partenariats, notamment sur les secteurs de Bibost et de Saint Julien sur Bibost et la déclinaison de ces offres sur la pratique VTT/cyclo.

LES DIMANCHES ELECTRIQUES



Suite à l'achat d'une flotte de 12 VTT électriques courant 2018 et à la réalisation d'un réseau de 26 circuits VTT sur le territoire, une offre de balades en VTT électriques a été créée en 2019 en partenariat avec Laurent Cherbonnel, guide moniteur VTT professionnel.

Le principe : proposer, 2 dimanches par mois de mars à octobre, des balades en VTT électriques en petit groupe, accompagnées par un guide, à la découverte de l'ensemble du territoire.

17 balades étaient initialement prévues en 2022, mais 6 ont dû être annulées du fait des conditions météorologiques ou faute de participant.

Sur les 11 balades finalement organisées, on note un taux de remplissage de 91% soit 115 participants.

A noter que 45% de ces participants viennent du Pays de L'Arbresle ; 30% de la Métropole ; 9% des Monts du Lyonnais ; 9% du Beaujolais ; 7% autres.

Des coffrets cadeaux de cette offre ont également été réservés en 2022 et pourront être utilisés pour la saison 2023.

Une offre récompensée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes :

A l'occasion des Sommets du Tourisme 2022 organisés en novembre dernier par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, l'Office de Tourisme s'est vu décerner l'Award du public des « Activités originales & durables en Auvergne-Rhône-Alpes » dans le cadre du dispositif Partir Ici pour l'offre des Dimanches Electriques.

Une belle distinction qui permettra au territoire de bénéficier d'un post Facebook boosté en 2023 par la Région !



ET APRÈS ?...

Une saison 5 sera lancée dès la mi-mars 2022 avec des nouvelles balades proposées tout au long de la saison jusqu'en octobre.

LES GNOLUS : GEOCACHING DES MONTS DU LYONNAIS



Pour rappel, le géocaching Les Gnolus est une vaste chasse aux trésors permettant de découvrir de façon ludique les éléments patrimoniaux et paysagers de la destination Monts du Lyonnais.

L'offre a été créée fin 2019 en partenariat avec l'Office de Tourisme Intercommunautaire des Monts du Lyonnais.

Cette activité de loisirs utilise la technique du GPS pour suivre un circuit pédestre jalonné d'énigmes



à résoudre permettant d'arriver à la cache finale. A l'intérieur de cette cache se trouve une récompense (badge à l'effigie des personnages de l'offre) offerte aux visiteurs.

Une application mobile sert de support de jeux sur le terrain, ainsi qu'un site internet vitrine et une page Facebook régulièrement alimentée.

Courant 2022, le partenariat avec l'EPIC Maison Départementale Rhône Tourisme a été finalisé, permettant de développer l'activité sur l'ensemble du Département du Rhône avec l'intégration de deux nouveaux territoires : Destination Beaujolais et le Pays d'Ozon.

Ce sont désormais 38 parcours qui sont proposés dont 4 en Pays de L'Arbresle : Bessenay, L'Arbresle, Savigny et Bibost (inauguré en octobre 2022).

Quelques chiffres de fréquentation :

Après trois années de fonctionnement, le bilan de l'opération est positif en termes de fréquentation: le nombre de comptes créés sur l'application a triplé en 1 an passant de 12.627 comptes fin 2021 à 31.111 comptes fin 2022 dont 6862 ayant réalisé au moins une balade.

Bon nombre de familles a par ailleurs déjà effectué plusieurs balades de l'offre puisqu'on dénombre au total plus 27.590 balades effectuées depuis le lancement fin 2019.

Concernant les quatre circuits du Pays de L'Arbresle, la balade de L'Arbresle « Sacré Graal » a été effectuée depuis le lancement par 1337 familles, la balade de Bessenay « Oh Cherry Chérie » par 965 familles, celle de Savigny « Le chat marié de Savigny » par 934 familles et celle de Bibost « Bibost c'est féérique » par 191 familles.

Au niveau de la provenance globale des visiteurs : 53% viennent du Département du Rhône ; 31% de la Métropole de Lyon ; 9% de la région AURA hors Rhône ; 7% autres régions.

ET APRÈS ?...

En 2023, le partenariat avec Rhône Tourisme sera poursuivi avec l'intégration de nouveaux territoires (Beaujolais Vert et Vienne Condrieu) dès le printemps.

De nouveaux parcours seront créés pour continuer de fidéliser la communauté très active de joueurs tout en continuant à faire évoluer l'application mobile au niveau des fonctionnalités.

Sur le Pays de L'Arbresle, les dossiers de candidature ont été transmis aux communes qui souhaitent s'investir dans le projet.

En fonction des retours reçus, 1 nouveau parcours pourra être créé pour la Toussaint 2023.

VISITES PIQUE-NIQUE



Suite à la sollicitation de certaines associations du patrimoine, une offre de visites guidées du patrimoine agrémentées d'un pique-nique de produits locaux ou d'un apéritif de terroir en fin de visite a été créée en 2020 après le premier confinement.

Cette offre a été reconduite en 2021 et 2022 avec de nouveaux sites ou associations du patrimoine qui ont rejoint le dispositif, au nombre total de 6 : Association des Amis du Vieil Arbresle, Couvent de la Tourette et Association Eveux et son Patrimoine, Association Savigny Patrimoine, Association des Carrières de Glay, la commune de Sain Bel et la commune de Sarcey.

En 2022, sur les 25 visites programmées, 18 ont pu avoir lieu et 7 annulées faute de participant. On note 212 participants (contre 55 participants en 2021) avec un taux de remplissage des visites de 55%.

Les visiteurs proviennent à 47% du Pays de L'Arbresle ; 17% du Beaujolais ; 16% de la Métropole ; 11% autres ; 9% des Monts du Lyonnais.

ET APRÈS ?...

En 2023, une nouvelle programmation de visites du patrimoine sera proposée tout au long de la saison avec des visites inédites (Bully, Bessenay...).

ANIMATION DE L'ESPACE DÉCOUVERTE



Avec le Musée-atelier des Canuts inauguré en 2017, l'Espace Découverte du Pays de L'Arbresle offre depuis 2012 une vitrine complète des éléments patrimoniaux et culturels du territoire. Il propose un programme annuel d'expositions jalonnées de « temps forts » et accueille, en tant que "lieu de vie", diverses activités.

Suite à la faible fréquentation des années 2020 (569 visiteurs) et 2021 (449 visiteurs), jalonnées de périodes de fermeture totale liée à la crise sanitaire, l'Espace Découverte a pu ouvrir normalement en 2022 et a reçu **1269 visiteurs**, sans toutefois retrouver encore le niveau des années précédant la crise COVID (1432 visiteurs en 2018 et 1514 visiteurs en 2019)



> Cinq expositions ont été présentées :

- « De Gaulle et le Rhône », du 5 février au 30 avril (303 visiteurs). L'histoire des voyages du Général dans notre Département, relatée par les Archives Départementales Rhône Métropole.
- « La Vigne et le vin en Pays de L'Arbresle », du 1er juin au 30 septembre (381 visiteurs) présentée par le GRAAPPA.
- « La Biennale de sculpture », du 4 au 19 novembre (290 visiteurs). Organisée par l'Union Arbresloise, la Biennale a exposé les œuvres de 24 sculpteurs dans divers lieux : Médiathèque, commerces du centre-ville et Espace Découverte.
- « Œuvres du concours Triez, Créez ! », du 23 au 26 novembre (25 visiteurs). Dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, les élèves des écoles et collèges du territoire ont créé des œuvres évoquant la biodiversité.
- « Nuances de bleu », photographies de René Blanchot, du 2 au 31 décembre (108 visiteurs)

Totalement interrompues depuis 2020, les animations et visites portées par les Amis du Vieil Arbresle ont pu reprendre en 2022 : quelques démonstrations de tissage ont accueilli 70 participants et les visites guidées de L'Arbresle, qui passent systématiquement par l'Espace Découverte, ont attiré **489 visiteurs**.

L'amélioration de la conjoncture a permis la reprise des activités « lieu de vie et d'accueil » (réunions, permanences associatives...).

ET APRÈS ?...

Au premier semestre 2023 sera réalisé un diagnostic identifiant les forces, les faiblesses et les potentialités de l'Espace Découverte. Sur la base du diagnostic, un plan d'actions proposera une évolution de la scénographie et des outils de médiation ludiques valorisant les thématiques fortes du territoire, et des préconisations pour renforcer le lieu de vie.

PROGRAMMATION DES MERCREDIS DÉCOUVERTE



Cette action met en œuvre un programme varié d'animations (balades, démonstrations, ateliers) renouvelées chaque année.

Elles sont promues et commercialisées par l'Office de Tourisme avec versement d'une contrepartie aux intervenants professionnels et associatifs.

Organisées cette année des vacances d'avril aux vacances de la Toussaint (tous les mercredis pendant les vacances scolaires toutes zones), avec un thème dominant : l'artisanat d'art et des jauges limitées toujours dans un souci de limiter le risque de contagion.

- 26 animations possibles – 12 ont effectivement eu lieu (4 visites de secours n'ont pas eu lieu car pas de nécessité, 7 annulées faute de participants, 2 annulées vigilance météo orange, 1 annulée par l'intervenante en arrête maladie)
- 132 participants (capacité maxi 261) : en légère baisse par rapport à 2021
- Taux de remplissage moyen 81 % : en hausse par rapport à 2021

- La communication qui mène à la réservation est en majorité celle propre à l'OTPA (site web, brochure papier, newsletter). Les moyens de communications proposés par l'OTI n'arrivent qu'en 4ème position.

Ce fut une saison mitigée du fait de nombreuses annulations. Mais on note toujours un très bon taux de satisfaction des participants.



ET APRÈS ?...

Pour 2023, les visites sur le thème de l'artisanat d'art seront écartées car elles ne correspondent pas aux règles d'intégration dans le guide des Rendez-vous Découverte dans les Monts du Lyonnais édictées par l'OTI. En revanche des animations en soirée seront proposées pour s'intégrer à la rubrique "un soir à..." de ce même guide.

La communication propre à l'OTPA sera maintenue. L'intégration des animations au guide des RDV Découverte des Monts du Lyonnais sera poursuivie aussi malgré des contraintes fortes au niveau des échéances (export début janvier) dans l'objectif d'une meilleure diffusion de ce document.

GRUPE DE TRAVAIL PATRIMOINE



Depuis 2016, l'Office de tourisme anime un groupe de travail constitué de représentants d'associations, de sites, de communes ou de particuliers, tous acteurs du Patrimoine en Pays de L'Arbresle.

Dans un premier temps, cela a permis de renforcer les liens entre les partenaires, de stimuler la participation aux grands événements nationaux du patrimoine (JPPM et JEP), de structurer la programmation, de mettre en place des actions de communication, de promotion et d'animation, de créer de nouveaux supports de médiation.

Les Journées du Patrimoine ayant trouvé leur rythme de croisière, l'Office de tourisme concentre maintenant son action sur la promotion du programme et l'observatoire des JEP.

D'autre part il développe deux autres actions patrimoniales : l'édition de dépliants sur les parcours patrimoine de nos villages et le développement des « Visites pique-niques ».

> Les Journées du Patrimoine en 2022

Les 24^{èmes} Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins (JPPM) ont été organisées les 25 et 26 juin 2022. Les prestataires du patrimoine en Pays de L'Arbresle ont proposé 10 animations (contre 2 en 2021) :

- Visite guidée du Moulin Marcel Coquard à St Julien sur Bibost
- Visite guidée de la Ferme Reverdy à St Julien sur Bibost
- Huit visites guidées et démonstrations à L'Arbresle

L'Office de tourisme a publié et diffusé un programme de ces Journées.

Les Journées Européennes du Patrimoine (JEP), perturbées depuis 2020 par la crise sanitaire, ont été organisées sans restriction en 2022 et ont retrouvé leur public.

En Pays de L'Arbresle :

- **35 sites participants sur 16 de nos 17 communes.** A noter l'initiative de la paroisse Notre-Dame de la Brévenne qui a piloté l'ouverture de toutes les églises et chapelles de son secteur.
- **3774 visiteurs** en 2022 (contre 2095 en 2021 et 1153 en 2020), dont plus de 500 enfants.
- Les sites qui ont étudié l'origine géographique de leurs visiteurs ont constaté qu'ils sont majoritairement originaires du Pays de L'Arbresle et des territoires voisins (Beaujolais des Pierres Dorées, Monts du Lyonnais, Métropole de Lyon).

L'Office de tourisme a questionné les organisateurs afin d'éditer un programme qui a été, via APIDAE, largement diffusé notamment sur le site internet de l'OT, repris dans les programmes diffusés par Destination Beaujolais et par Destination Monts du Lyonnais, envoyé à 1200 abonnés à la newsletter spéciale JEP.

L'observatoire des JEP permet à l'Office de tourisme de collecter les statistiques de fréquentation, l'origine géographique des visiteurs et leurs modes d'information.

> Edition de dépliants « Parcours patrimoine »

Dans le cadre de l'harmonisation des supports de visites du patrimoine, l'édition de dépliants descriptifs des parcours de visites en autonomie (équipés de panneaux) est en cours pour les communes de :

- L'Arbresle : en partenariat avec les Amis du Vieil Arbresle
- Bully : en partenariat avec la Mairie
- Courzieu : en partenariat avec l'association du patrimoine et la Mairie
- Sain-Bel : en partenariat avec la Mairie

Les maquettes sont en cours de création par le Service Communication de la Communauté de Communes et seront imprimées au premier trimestre 2023.

> Les « Visites pique-niques »

Cette offre est née en 2020 à l'initiative de trois associations du territoire : les Amis du Vieil Arbresle, Savigny Patrimoine et les Carrières de Glay. Le principe est de proposer une programmation de visites guidées avec, en fin de visite, la dégustation d'un pique-nique ou d'un apéritif, préparés localement.

Après deux années expérimentales, 2022 a vu cette offre se conforter : 6 communes engagées, 18 visites organisées, 212 participants (contre 55 en 2021). Voir précédemment le bilan détaillé.

OFFRE D'ANIMATIONS SCOLAIRES



> La programmation d'animations scolaires sur les Espaces Naturels Sensibles

Afin de se positionner comme acteur direct de l'éducation pour un développement durable, la Communauté de Communes renouvelle chaque année un programme d'animations scolaires d'éducation et de sensibilisation à l'environnement qu'elle propose à l'ensemble des écoles maternelles et primaires du territoire, publiques ou privées.

Ces animations qui concernent notamment les Espaces Naturels Sensibles (ENS) sont composées de 3 séances dont une sortie sur le terrain.

Ces animations reçoivent par ailleurs le soutien financier du Département du Rhône, compétent dans ce domaine, permettant ainsi de proposer aux écoles, une prise en charge intégrale des coûts de transport pour les sorties sur sites.

Les animations pédagogiques 2021 / 2022 ont permis la réalisation de 51 projets soit 153 demi-journées d'animations dans 13 communes et 19 écoles représentant 1210 élèves sensibilisés. 37 classes sont sorties sur le site des Carrières de Glay et 14 sur le site des Crêts Boisés.

Une enquête auprès des enseignants ayant participé (24 retours sur 51 classes) fait état d'une satisfaction générale sur la coordination et les animations.

De nombreux projets ont par ailleurs été mis en place suite aux animations (Installation hôtel à insectes, classe découverte dans le Pilat, séances d'arts plastiques, mise en place d'un jardin, mise en place d'affiches, de tri...).

Il est précisé que la programmation 2022/2023 est reconduite via les animations réalisées par FNE et avec le soutien financier du département à hauteur de 50%.

Elles sont également proposées au grand public dans le cadre d'animations découverte proposées par l'Office de Tourisme (42 participants).

Cette programmation a pour objectif de favoriser l'émergence ou le renforcement de comportements éco-citoyens.

> L'édition d'un catalogue des animations scolaires

Afin de valoriser les nombreuses animations scolaires proposées sur le territoire par les associations, collectivités, agriculteurs, artisans et sites de loisirs et de les promouvoir auprès du corps enseignant, l'Office de Tourisme a par ailleurs renouvelé l'édition du catalogue des animations scolaires, diffusé à l'ensemble des établissements privés/publics élémentaires, collèges et lycées du territoire en juin 2022.

TOURISME GOURMAND



Suite aux réflexions qui ont mené à la décision de ne pas mettre en place le label Vignobles et Découvertes sur le secteur des Coteaux du Lyonnais et fort de la présence sur son territoire de deux appellations viticoles : le Beaujolais et les Coteaux du Lyonnais, l'Office de Tourisme souhaite valoriser cette forme de tourisme en partenariat avec les acteurs concernés et en lien avec les thématiques de promotion des productions locales et des savoir-faire.

Le Département du Rhône s'est également positionné pour valoriser le tourisme gourmand via la sollicitation d'un cabinet d'étude qui, après la constitution de plusieurs groupes de travail en 2022, a pu dresser l'inventaire des patrimoines et des potentialités touristiques des Monts et Coteaux du Lyonnais.

ET APRÈS ?...

En 2023, Rhône Tourisme amorce une démarche de valorisation du tourisme gourmand rhodanien. L'initiative est envisagée de façon transversale, en association avec les partenaires concernés par la thématique : offices de tourisme, chambre d'agriculture...

L'objectif sera de bâtir un plan d'actions susceptible de se décliner en 2024 aux différents échelons, du local au départemental.

Cette démarche sera articulée autour de 3 temps de travail prévu sur les 6 prochains mois de l'année.

D'autre part, à l'issue de ces groupes de travail qui se concluront par la proposition d'un plan d'actions, chaque territoire sera incité à se positionner sur la ou les action(s) qu'il souhaite poursuivre.

La deuxième partie de l'année 2023 sera consacrée à la phase opérationnelle pour impulser les 1ères actions avec les territoires moteurs.

ACTIONS EN ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS

Désireuse de soutenir le dynamisme local, la Communauté de Communes se place au côté des acteurs touristiques pour accompagner les projets touristiques d'intérêt communautaire.

DISPOSITIF DE VALORISATION DU PATRIMOINE



Instauré en 2017, ce dispositif vise à soutenir toutes opérations de valorisation du patrimoine qui participent à la mise en œuvre de la stratégie touristique du Pays de L'Arbresle et s'adresse à l'ensemble des associations du patrimoine et des communes du territoire.

L'appel à projet 2022 a permis de soutenir 5 opérations pour un montant global d'aides de 11773,20€.

ET APRÈS ?...

Chaque année et conformément au règlement d'attribution des aides, les dossiers de demande d'aides sont transmis à l'ensemble des mairies et des associations du patrimoine du Pays de L'Arbresle au cours de la deuxième quinzaine du mois d'octobre de l'année N. Ils doivent être déposés à l'automne pour pouvoir donner lieu à un financement à l'année N+1.

L'attribution des aides est entérinée lors du vote du budget communautaire de l'année N+1, dans la limite de l'enveloppe globale dédiée aux subventions.

DISPOSITIF D'AIDES DIRECTES AUX PROJETS TOURISTIQUES



Ce dispositif, en lien avec le Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation de la Région Auvergne Rhône -Alpes et instauré en Conseil Communautaire du 8 février 2018 vise à soutenir les établissements privés éligibles ayant leur siège sur le territoire du Pays de L'Arbresle, pour tout projet touristique visant à développer et/ou qualifier l'offre patrimoniale du territoire. L'appel à projet 2022 n'a enregistré aucune demande d'aide.

TERRITOIRE D'EXCELLENCE PLEINE NATURE



La Destination Monts du Lyonnais Tourisme a reçu la distinction « Territoire d'Excellence Pleine Nature » de la part de la Région Auvergne-Rhône-Alpes à l'occasion des Sommets du Tourisme 2022.

Cette distinction ouvrant droit à une subvention par an jusqu'en 2028 pour des projets portés aussi bien par des acteurs privés que publics autour du développement des activités de pleine nature.

L'Office de Tourisme ayant participé à l'élaboration du dossier de candidature, les projets potentiels situés sur les communes du territoire peuvent donc être éligibles à la subvention annuelle de la part de la Région.

ET APRÈS ?...

Le cahier des charges listant tous les critères à respecter pour pouvoir prétendre à cette subvention est disponible sur simple demande.

Chaque demande sera étudiée de manière collégiale et si le projet réunit tous les critères de sélection, le dossier de candidature pourra alors être transmis à la Région.

EXTENSION DU TERRITOIRE GÉOPARC BEAUJOLAIS ET RENOUVELLEMENT DU LABEL



Courant avril 2022, l'UNESCO a renouvelé le label Geoparc Beaujolais pour une nouvelle période de 4 ans.

Cette décision intervient à la suite de la mission d'expertise menée en octobre 2021 par les deux évaluateurs mandatés par l'UNESCO, Antonio Duarte (Géoparc Arouca, Portugal) et Antonio Garcia Jimenez (Géoparc Sierras Subbéticas, Espagne). A cette occasion, ils ont eu quelques jours pour examiner les actions menées sur le terrain par le Géoparc Beaujolais, en collaboration avec son réseau de partenaires. Leur rapport a été étudié par le Bureau des Géoparcs mondiaux UNESCO en décembre, qui a décidé de proposer le renouvellement du label pour le Beaujolais.



Le Géoparc Beaujolais s'agrandit également, puisque la demande d'extension du territoire a été acceptée ! Trois nouvelles communes du territoire rejoignent donc l'aventure du Géoparc, à savoir L'Arbresle, Bully et Sarcey. Le territoire se compose désormais de 121 communes, toutes engagées dans la préservation et la valorisation des patrimoines locaux via une démarche de développement durable.

Des recommandations accompagnent ce renouvellement, et feront partie des objectifs à atteindre pour le prochain audit, prévu en 2025. Le Géoparc Beaujolais s'est d'ores et déjà tourné vers la préparation du futur plan d'actions qui définira la feuille de route des prochaines années.

ET APRÈS ?...

Le Syndicat Mixte du Beaujolais s'est associé avec les Offices de Tourisme de son territoire, donc celle du Pays de L'Arbresle. Une convention vient formaliser cet engagement en proposant différentes actions pour l'année 2023 : information des visiteurs, communication du label Géoparc Beaujolais et des activités géotouristiques, projets de développement touristique,

création de produits touristiques, coordination du réseau d'acteurs, valorisation des produits du territoire, promotion et développement durable dans la filière touristique et observatoire du tourisme du territoire. Un nouveau plan d'actions sera mis en place courant 2023 et permettra de poursuivre la promotion du Géoparc sur l'ensemble des supports de l'Office de Tourisme, de participer à la programmation des géoévénements et avec l'extension du label à l'ensemble des communes beaujolaises, d'autres sites pourront candidater pour devenir géosite.

CANDIDATURE POUR LE LABEL LES 100 PLUS BEAUX DÉTOURS DE FRANCE

Le label Les 100 Plus Beaux Détours de France permet de distinguer des petites villes touristiques où chaque visiteur est sûr de trouver un patrimoine intéressant et de qualité, une identité artisanale et gastronomique et un hébergement et un accueil de qualité.

Le réseau ne souhaite pas dépasser la centaine de petites villes car il veut conserver la dimension humaine et conviviale, tout en incitant les adhérents à stimuler leurs efforts pour garder le label.

Pour promouvoir le label, le réseau utilise différents canaux de communication : un site internet, des relations presses et un guide qui s'adresse notamment aux automobilistes et aux campings-caristes et qui propose une présentation de chaque petite ville et des cartes.

Une candidature a été déposée pour le label Les 100 Plus Beaux Détours de France pour la ville de L'Arbresle mais elle n'a pas été retenue.

ET APRÈS ?...

Le dossier devrait à nouveau être déposé à l'automne 2023. De plus, des réflexions devraient être menées sur l'accueil de la clientèle camping-caristes, qui découle de ce label.

LES ACTIONS PARTICIPANT AU DÉVELOPPEMENT ET À LA QUALIFICATION DE L'OFFRE D'ACCUEIL

Rappel des éléments de diagnostic de la stratégie touristique du Pays de L'Arbresle

Le Pays de L'Arbresle bénéficie d'une offre d'accueil diversifiée et de bonne qualité. Certains domaines restent néanmoins perfectibles : signalisation, moyens de déplacements, types d'hébergements adaptés à la demande...

Par conséquent, il importe d'encourager le déploiement de conditions propices à un accueil irréprochable et de qualité.

ACCUEIL DE GROUPES



L'Office de Tourisme propose un service sur mesure aux groupes pour leur permettre de découvrir le large patrimoine du Pays de L'Arbresle.

Cette année, l'activité groupe a été en forte hausse malgré l'absence de catalogue pour promouvoir les offres.

- **24 groupes** ont réservé par le service groupe par l'OT soit **462 visiteurs**. C'est beaucoup mieux qu'en 2021 (8 groupes et 160 visiteurs), mieux qu'en 2019 (197 visiteurs), et même mieux qu'en 2018 qui était déjà une année tout à fait satisfaisante (354 visiteurs) !
- 11 visites payantes ont été guidées par le guide de l'OT + 2 gratuites (à la fête de la pierre)
- La saison s'est étendue de février à fin novembre avec une répartition assez régulière tout au long de l'année mais une forte affluence en février, avril, mai, octobre, novembre.
- Retombées économiques sur le territoire estimées : 5900 € dont 951 € pour le service groupe de l'OT.

ET APRÈS ?...

Fort de cette reprise et compte tenu de la satisfaction très encourageante des responsables de groupes, le service groupes reprendra la promotion des offres en 2023 avec l'édition d'un nouveau catalogue et une newsletter dédiée. Il poursuivra ses prestations de conseil et de guidage.

MISE EN PLACE D'UNE SIGNALÉTIQUE POUR LES HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES DU PAYS DE L'ARBRESLE



Pour faire suite à la pose initiale en 2018 de panneaux de signalisation d'hébergements touristiques sur le territoire, un nouveau schéma d'implantation a été réalisé en 2022 pour prendre en compte les nouveaux hébergements et supprimer les panneaux des hébergements ayant cessé leur activité.

ET APRÈS ?...

Ce schéma sera validé au 1er trimestre 2023, la fabrication et la pose de ces panneaux interviendront dans le courant de l'année.

LES ACTIONS PARTICIPANT A L'ANIMATION DU RESEAU

Rappel des éléments de diagnostic de la stratégie touristique du Pays de L'Arbresle

Le Pays de L'Arbresle compte de nombreux acteurs touristiques, aux profils variés et particulièrement dynamiques, désireux de participer au développement de l'activité touristique du territoire.

Il convient donc d'optimiser cette synergie par le déploiement d'une animation globale au service de l'activité touristique des différents acteurs et de la stratégie touristique communautaire, dans une démarche Gagnant/Gagnant permettant d'augmenter les bénéfices de chacun des intervenants.

Une fois encore, l'objectif recherché vise, notamment par la professionnalisation de l'activité touristique, à rendre le territoire plus attractif et à accroître sa performance touristique.

Afin de soutenir la dynamique existante, l'Office de Tourisme a reconduit les actions visant à la fois à informer le réseau, à accompagner et créer du lien et à valoriser les activités des prestataires.

ACTIONS VISANT À INFORMER

RENCONTRES AVEC LES CORRESPONDANTS COMMUNAUX

Cette année, les correspondants communaux ont été réunis au printemps. Un temps d'échanges apprécié par les 11 communes représentées. L'occasion de reparler des missions de l'Office de Tourisme, ses nouveautés 2022 mais surtout de laisser la parole à chaque correspondant pour transmettre les projets en cours sur la commune et l'agenda culturel et festif.

Les correspondants ont été rencontrés à nouveau de manière individuelle et en mairie en octobre-novembre. Un temps nécessaire à la bonne prise en compte des besoins et au maintien de la relation avec la Communauté de Communes.

ET APRÈS ?...

Ce format de rencontre biannuel fonctionne bien et devrait être reconduit en 2023 : temps d'échanges au printemps et rendez-vous en mairies à l'automne.

DIFFUSION DE LA « LETTRE DU RÉSEAU »



L'Office de Tourisme envoie ponctuellement en fonction de l'actualité des newsletters à destination des socio-professionnels du territoire, en complément des autres newsletters grand public (agenda des événements, programme de visites...).

Ceci permettant faire prendre connaissance au réseau d'acteurs de l'actualité du territoire.

ET APRÈS ?...

L'Office de Tourisme continuera ces envois au fil de l'année en complément des autres envois de newsletters plus réguliers.

VISITES DE PRESTATAIRES



Chaque année, l'Office de Tourisme va à la rencontre des acteurs du territoire, en privilégiant les nouveaux arrivants, afin d'établir un lien personnalisé avec eux : présentation des caractéristiques stratégiques du tourisme local, rappel des services proposés par l'Office de Tourisme, fourniture d'un kit de documentation/communication, réalisation de photos pour homogénéisation et renouvellement de la photothèque de l'Office de Tourisme en vue des différents outils de communication...

ET APRÈS ?...

Ce dispositif se poursuivra afin de créer et de renforcer le lien essentiel entre l'Office de Tourisme et les socio-professionnels du territoire.

AGENDA MENSUEL DES MANIFESTATIONS



Depuis 2019, un agenda mensuel des fêtes et manifestations en Pays de L'Arbresle est élaboré et diffusé par l'Office de tourisme.

Les organisateurs qui souhaitent paraître dans cet agenda sont invités à remplir un formulaire en ligne avant le 20 du mois précédent leur événement. Ce formulaire génère automatiquement une fiche sur la base de données APIDAE. Une fois modérées par l'OT, ces informations sont mises en forme via l'outil numérique de publication « Edit Yourself » et publiées sur divers supports :

- Agenda « papier » diffusé à l'accueil de l'OT
- Agenda en ligne sur www.arbresletourisme.fr dans la rubrique « Tout l'agenda »,
- Agenda en ligne de Destination Beaujolais et Destination Monts du Lyonnais
- Newsletter « Agenda mensuel des événements »

En 2022, **450 événements** ont été déclarés par leurs organisateurs et envoyés aux **1180 abonnés** aux newsletters mensuelles. Le taux d'ouverture de la lettre d'information est en moyenne de 48 %.

En 2022, c'est le nouvel outil de Gestion Relation Client AVIZI qui a permis d'éditer et de diffuser l'agenda mensuel. Conformément aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données, chaque destinataire de l'agenda a été invité à renouveler explicitement son consentement pour recevoir cette lettre d'information.

ET APRÈS ?...

L'Office de tourisme va poursuivre la promotion de son agenda en incitant les organisateurs à déclarer systématiquement leurs événements.

ANIMATION INTER-SECTEURS



Un groupe de travail a été formé en janvier 2021 composé d'agents des services tourisme, agriculture, commerce et entrepreneuriat de la CCPA, des élus et acteurs de chacun de ces secteurs. L'objectif était de dresser un état des lieux des motivations et besoins communs à tous les acteurs.

L'action principale consistait à réaliser un site internet pour valoriser les acteurs locaux et faciliter la mise en réseau de ces derniers. L'agence Let'sCo a accompagné la CCPA dans ce projet en créant le site internet.

Le nouveau site internet, www.monpaysdelarbresle.fr, est accessible depuis septembre 2022. Il se compose de trois rubriques : Explorer, Blog et Agenda.

Explorer : cette rubrique consiste à présenter les acteurs économiques et associatifs sous forme de fiche. Chacun doit présenter son activité, ajouter des photos, des coordonnées et toute autre information utile pour les utilisateurs de la plateforme. Une centaine de fiches sont en ligne.

Blog : cet onglet permet de mettre en lumière des acteurs locaux qui ont coché un ou plusieurs critères suivants : « je consomme bio », « réparateurs » et « engagement durable ». Le but est de promouvoir les nouvelles démarches, les nouvelles initiatives et les bonnes pratiques. Des articles spéciaux sont également proposés de temps en temps et les derniers en date portent sur les fêtes de fin d'année.

Agenda : cette dernière partie permet de référencer tous les événements qui ont lieu sur le territoire (visite, ouverture d'une boutique, dégustation, temps de rencontre, atelier, etc.). Chaque acteur peut proposer un événement à condition qu'il se déroule sur l'une des 17 communes.

Pour rappel, nous invitons chaque acteur économique du territoire à s'inscrire sur la plateforme pour ensuite figurer sur cet annuaire du Pays de L'Arbresle via ce lien : <https://www.monpaysdelarbresle.fr/Security/login>

ET APRÈS ?...

Poursuivre l'alimentation du site internet en créant et en mettant en ligne les fiches des acteurs économiques et associatifs des 17 communes du territoire, en réalisant des interviews pour le blog et en encourageant la promotion des événements locaux sur l'agenda.

Enfin, en complément de ces solutions « numériques », la dernière action concerne l'animation des acteurs grâce à un accueil physique élargi du Canevas 2.0 à tous les acteurs souhaitant échanger, partager, co-construire sur les nouvelles thématiques de l'« engagement local ».

Véritable lieu de ressources, il conservera un double positionnement :

> Valoriser les initiatives = porter à connaissance ;

> Faciliter le lien via le lieu physique = inter-réseau, inter-clubs, porter des actions communes.

Il est également proposé de mailler le lieu avec d'autres lieux ressources du territoire tels que l'Espace Découverte du Pays de L'Arbresle.

ACTIONS VISANT À VALORISER LES ACTIVITÉS**DISPOSITIF D'«OFFICE DE TOURISME HORS LES MURS»**

Ce dispositif a pour objectif de renforcer la mission d'accueil de l'Office de Tourisme en allant à la rencontre des visiteurs qui ne fréquenteraient pas spontanément la structure durant leur séjour, sur des événements intra et extra-territoriaux.

En 2022, l'Office de Tourisme a relancé ce dispositif en étant présent sur 8 événements, notamment pour la première fois au Salon Mahana à Lyon avec un stand spécifique pour l'Office de Tourisme.

Voici le détail des présences de la saison :

- Du vendredi 4 au dimanche 6 mars 2022 : Salon Mahana – Halle Tony Garnier Lyon
- Dimanche 24 avril 2022 : Randonnée des Cerisiers Blancs - Bessenay
- Samedi 21 mai 2022 : Marché de l'environnement – Fleurieux sur L'Arbresle
- Du samedi 18 au dimanche 19 juin 2022 : Fête de la Pierre – Carrières de Glay
- Samedi 3 septembre 2022 : Forum des Associations – L'Arbresle

Nous comptabilisons **445 contacts qualifiés** qui ont ainsi pu être établis à l'occasion de ces stands.

En complément, plusieurs présences sur des événements ont été organisées en partenariat avec l'Office de Tourisme Intercommunautaire des Monts du Lyonnais :

- Du vendredi 25 au dimanche 27 mars 2022 : Salon du randonneur – Cité Internationale à Lyon
- Dimanche 26 juin 2022 : Journée « Aux 4 coins de la Métropole » - Francheville
- Du vendredi 23 au dimanche 25 septembre 2022 : Lyon Vélo Festival - Gerland

ET APRÈS ?...

Ce dispositif sera reconduit en 2023 avec de nouvelles présences sur des événements importants dont certains seront à nouveau organisés en partenariat avec l'Office de Tourisme Intercommunautaire des Monts du Lyonnais (Salon Mahana et Salon du Randonneur à Lyon).

LES ACTIONS PARTICIPANT A LA PROMOTION ET AU MARKETING

Rappel des éléments de diagnostic de la stratégie touristique du Pays de L'Arbresle

Le manque de notoriété du territoire et la prise en compte des deux destinations de rattachement (« Monts du Lyonnais » d'un côté et « Beaujolais » de l'autre) ont naturellement placé les actions marketing au service de l'offre, et non pas, comme cela est possible à d'autres échelles, au service d'un territoire ou d'une marque.

Les propositions d'actions sont donc pensées à la fois pour être complémentaires avec les premières pistes travaillées dans le cadre des démarches Beaujolais et Monts du Lyonnais mais également en phase avec l'état des lieux et le diagnostic réalisés en 2013 au niveau du Pays de L'Arbresle.

La déclinaison en marketing territorial qui découle de ces études et réflexion doit consister :

- *A court et moyen termes, à faire de ce territoire un grand espace de jeux et de découvertes, à la journée ou en court-séjour, pour les clientèles urbaines de proximité ;*
- *A plus long termes, à faire de ce territoire l'« alternative » rurale de Lyon pour les clientèles touristiques plus éloignées.*

- Ainsi, les objectifs du plan Marketing visent à :
- **Conquérir**, c'est-à-dire capter une nouvelle clientèle en renforçant l'image d'un territoire « accessible », composé de lieux d'intérêt (Couvent de la Tourette, Parc de Courzieu, patrimoines...), ressourçant où il fait bon vivre (campagne, balades, points de vue, villages, bien-être) et gourmand (marchés, producteurs, produits du terroir).
 - **Fidéliser**, c'est-à-dire encourager les urbains à reconnaître le Pays de L'Arbresle comme un territoire de loisirs accessible tout au long de l'année.

RELATIONS PRESSE ET INSERTIONS PUBLICITAIRES



Afin de valoriser les offres touristiques du territoire, l'Office de Tourisme a maintenu, tout au long de l'année, des relations presse régulières sous forme d'encarts, de publi-reportages ou de campagnes web auprès d'une sélection de médias jugés prioritaires au regard de nos cibles de clientèles.

Un groupe de travail a été créé avec les membres du Conseil d'Exploitation de l'Office de Tourisme pour mettre en place ce plan média.

Les partenariats réalisés durant l'année sont les suivants :

- Calendrier des randonnées 2022 du Rhône : 1 encart ½ page pour faire la promotion des Balades Gourmandes ; diffusion en 15.000 exemplaires
- Application Prairy : mise en avant de 10 spots sur l'application : 10.000 vues cumulées sur la saison sur l'ensemble des fiches référencées
- Lyon Mag : publi-reportage web « 3 idées d'escapades en Pays de L'Arbresle à 30 minutes de Lyon » avec relai Facebook : 87.000 vues du post et 2300 vues de l'article
- Campagne publicitaire web sur une sélection d'applications en display : 6500 clics sur le site de l'OT
- Post Facebook boosté depuis la page de la CCPA : 975 clics sur le site de l'OT
- Editions print Le Patriote : 3 encarts ½ page durant l'été
- Supplément été print Le Pays : 1 encart ¼ page
- Tournage d'une vidéo calibrée pour les réseaux sociaux en co-branding avec MX Lyon : 418.000 vues cumulées et 2500 clics sur le site de l'OT

ET APRÈS ?...

Un nouveau plan média sera élaboré en collaboration avec le groupe de travail déjà en place et le service communication de la CCPA, afin de valoriser l'offre du territoire tout au long de la saison 2023 auprès de nos cibles prioritaires.

ÉDITIONS



Comme chaque année, l'Office de Tourisme met à jour sa collection d'éditions papier afin de proposer, conformément au positionnement touristique du territoire, une information touristique actualisée et visuellement homogène et de mettre en avant les nouveautés proposées. Les supports papier sont encore aujourd'hui largement appréciés par le grand public et demeurent une source importante de prise de connaissance des offres de l'Office de Tourisme.

Les différentes éditions de l'Office de Tourisme imprimées et diffusées cette année :

- Guide touristique 2022/2023
- Carte touristique
- Dépliant des Balades Gourmandes
- Dépliant des Dimanches Electriques 2022
- Dépliant des Visites Découvertes 2022
- 17 fiches de randonnée
- 26 circuits VTT
- Carte des circuits VTT

La diffusion de ces éditions s'est organisée cette année encore via un click and collect à l'Office de Tourisme.

Les prestataires touristiques ont eu la possibilité de consulter en ligne les différentes éditions et de commander les quantités souhaitées pour ainsi les récupérer et les mettre à disposition de leurs clients ou visiteurs.

Ces éditions sont complémentaires de celles des Destinations voisines (Monts du Lyonnais et Beaujolais) qui présentent également l'offre touristique du territoire.

Le pass Atout Beaujolais qui regroupe de multiples réductions pour des visites de sites touristiques à destination des touristes a également pu être distribué auprès des hébergeurs du territoire.

ET APRÈS ?...

La réalisation de ces éditions sera renouvelée en 2023 en continuant d'adapter au mieux les quantités imprimées.

PARTENARIATS AVEC LES OFFICES DE TOURISME INTERCOMMUNAUTAIRES



> Avec l'Office de Tourisme des Monts du Lyonnais

Outre le déploiement du geocaching Les Gnolus, l'Office de Tourisme travaille chaque année en partenariat avec l'Office de Tourisme Intercommunautaire des Monts du Lyonnais, notamment sur le volet communication.

Les actions de communication réalisées en 2022 :

- Réalisation d'éditions touristiques communes : guide touristique, carte touristique, calendrier des RDV Découvertes
- Déploiement de la Place de Marché : accompagnement des prestataires touristiques dans la mise en place d'outils de commercialisation en ligne
- Gestion partagée des réseaux sociaux : page Facebook Monts du Lyonnais Tourisme rassemblant 11.000 abonnés et page Instagram Monts du Lyonnais Tourisme rassemblant 5100 abonnés
- Gestion du site internet de la Destination : www.montsdulyonnaistourisme.fr
- Gestion du Blog de la destination : rédaction d'articles web pour mettre en avant les activités et les prestataires du territoire
- Envoi de la newsletter mensuelle de la Destination
- Tenue de stands communs sur des événements importants

ET APRÈS ?...

La réalisation de ces éditions sera renouvelée en 2023 en continuant d'adapter au mieux les quantités imprimées.

> Avec l'Office de Tourisme du Beaujolais

Différents supports de communication ont ainsi été élaborés faisant mention de l'offre touristique des communes beaujolaises du Pays de L'Arbresle :

- . la carte touristique du Beaujolais
- . le magazine touristique du Beaujolais
- . le guide des activités touristiques du Beaujolais
- . le guide gastronomie (Offres de restauration et produits du terroir) (numérique)
- . le guide hébergements (numérique)
- . le guide de la route des vins
- . le guide des évènements de l'été (numérique)
- . le guide des Journées Européennes du Patrimoine (Numérique)

Ce partenariat permet également de participer à l'observatoire touristique du Beaujolais.

RHÔNE OUTDOOR



Afin de capitaliser sur le fort engouement des clientèles autour des activités de pleine nature et de positionner clairement le Département du Rhône sur ces thématiques, Rhône Tourisme souhaite mettre en place une plateforme en ligne regroupant les offres phares : « Rhône Outdoor ».

Cet outil web sera hébergé par la société Outdooractive, spécialiste de ces thématiques, et présentera l'offre des destinations par types de pratique (randonnée, VTT, cyclo...).



L'Office de Tourisme est partie prenante de ce projet aux côtés de la Destination Monts du Lyonnais Tourisme dans la conception et le paramétrage de la plateforme, la sélection des offres à faire remonter et l'alimentation et la rédaction de contenus.

La plateforme sera inaugurée et disponible pour le grand public à l'occasion du Salon du Randonneur en mars 2023.

L'Office de Tourisme a participé à l'élaboration de cette action en pré-sélectionnant les offres sur le territoire correspondant au cahier des charges du tourisme durable et responsable.

Les prestataires concernés ont reçu un questionnaire d'auto-diagnostic qui leur a permis, si le nombre de critères minimum était atteint, de remonter sur la plateforme.

Après un lancement à l'automne, on note 22 prestations du Pays de L'Arbresle disponibles sur la plateforme régionale et plus de 300.000 visiteurs.

ET APRÈS ?...

Afin de faire connaître cet outil et de le faire vivre, des campagnes de communication seront organisées au fil de l'année et du contenu éditorial régulièrement créé.

FREQUENTATION DE L'OFFICE DE TOURISME

La fréquentation de l'Office de Tourisme relève à la fois des demandes formulées auprès du bureau d'accueil (au guichet et à distance), sur les stands de l'Office de tourisme « hors les murs » (annulés en 2021), et des consultations via le site Internet.

Pour mesurer cette fréquentation, nous avons changé d'outil de GRC au 1er janvier 2022 : AVIZI a remplacé Koezio. On ne peut pas comparer strictement les données 2022 avec 2021 car les méthodes et la terminologie de Koezio et d'Avizi diffèrent sensiblement.

De janvier à décembre 2022 nous avons comptabilisé :

- **3 761 demandes** (contre 2286 en 2021)
- **6 792 personnes** (individuel, couple, famille, tribu) potentiellement concernées par ces demandes (exemple : 1 personne vient au guichet pour se renseigner sur une visite guidée pour un groupe de 15 personnes : nous enregistrons 1 demande pour 1 tribu de 15 personnes).

Les 5 thématiques les plus demandées

Activités et loisirs	29 %
Demande spécifique	22 %
Manifestations	22 %
Patrimoine	17 %
Services patriques	6 %

Via internet:

Du 1er janvier au 31 décembre 2022 on constate une légère hausse de 4% du nombre de sessions par rapport à l'année 2021 (51 896 sessions enregistrées dont 36 037 visiteurs uniques) et une hausse du nombre de pages vues de 9% (119 155 pages vues).

Les trois pages les plus consultées sur l'ensemble de l'année sont :

1. Agenda, tous les évènements à venir
2. Balades et randonnées, fiches randos
3. Balades et randonnées, à VTT

L'OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE L'ARBRESLE, C'EST AUSSI...

La billetterie :

Après deux années creuses, la reprise des événements culturels a entraîné un regain d'activité pour le service billetterie de l'Office de tourisme : 7 ventes de billets ont été assurées pour le compte d'organisateur de manifestations, notamment à l'occasion la fête médiévale « Les Chevaliers de L'Arbresle ».

La billetterie a aussi bien fonctionné pour les réservations des visites et activités proposées par l'OT : Mercredis Découverte, Patrimoine Gourmand, Dimanches Electriques, Balades Gourmandes.

Enfin, l'OT a poursuivi sa collaboration à la billetterie de la Saison Culturelle de Saint-Germain-Nuelles.

La Boutique :

Elle propose une sélection d'ouvrages dédiés au patrimoine et à l'histoire du territoire, des cartes

et topoguides de randonnées pédestres, ainsi qu'une petite vitrine de produits du terroir et de goodies.

146 articles livres et cartes ont été vendus en 2022 pour un montant de 1912€.

La vente de cartoguides de randonnées s'est effondrée (69 cartoguides en 2022 contre 188 en 2021) notamment le cartoguide « Pays de L'Arbresle » (29 ventes en 2022 contre 113 en 2021). C'est la conséquence de la diffusion gratuite des 17 nouvelles fiches de balades en Pays de L'Arbresle.

A noter la vente de 43 ouvrages édités par les Amis du Vieil Arbresle.

TAXE DE SEJOUR

55 220 € de recettes de taxe de séjour collectées en 2021 dont 10% reversés au Département du Rhône au titre de la taxe de séjour additionnelle.

Il est rappelé que les recettes de taxe de séjour sont affectées en recettes sur le budget annexe de l'Office de Tourisme.

UNE EQUIPE A VOTRE SERVICE

Elodie VOLLAND - 04 74 01 68 96 - elodie.volland@paysdelarbresle.fr

Responsable du service Développement économique Agriculture Tourisme, Cheffe de projet du Parcours artistique & directrice de l'Office de Tourisme

Votre contact pour le Parcours artistique Les Murmures du temps, vos projets professionnels
> Son bureau est situé à la Communauté de Communes : 117 rue Pierre Passemard à L'Arbresle

Mickaël TORRENTE - 04 74 01 95 78 - mickaël.torrente@paysdelarbresle.fr

Chargé du développement et de la promotion touristique

Votre contact pour annoncer vos actualités sur la lettre du réseau, communiquer sur le site Internet, référent de l'offre de Randonnée
> Son bureau est situé à la Communauté de Communes, 117 rue Pierre Passemard à L'Arbresle

Josiane RIVIER - 04 74 01 95 82 - josiane.rivier@paysdelarbresle.fr

Coordinatrice touristique

Votre contact pour les mises à jour annuelles, promouvoir vos prestations « groupes » et proposer des animations dans les programmes des Mercredis Découverte
> Son bureau est situé à l'Office de Tourisme, 18 place Sapéon à L'Arbresle

Bernard ROSTAING - 04 74 01 95 82 - bernard.rostaing@paysdelarbresle.fr

Conseiller en séjour et animateur touristique

Votre contact pour promouvoir vos manifestations, proposer des billets à la vente ou des expositions et animations à l'Espace Découverte
> Son bureau est situé à l'Office de Tourisme, 18 place Sapéon à L'Arbresle

Ophélie GRATALOUP - 04 74 01 68 83 - ophelie.grataloup@paysdelarbresle.fr

Chargée du développement et de l'animation du réseau

Votre contact pour relayer vos informations, pour participer à l'animation de réseau et à différentes formations touristiques, référente de la plateforme www.monpaysdelarbresle.fr
> Son bureau est situé à la Communauté de Communes : 117 rue Pierre Passemard à L'Arbresle

Communauté de communes du Pays de L'Arbresle

117, rue Pierre Passemard 69210 L'Arbresle

Tél : 04 74 01 68 90

Mail : ccpa@paysdelarbresle.fr

Office de Tourisme du Pays de L'Arbresle

18, place Sapéon 69210 L'Arbresle

Tél : 04 74 01 48 87

Mail : officedetourisme@paysdelarbresle.fr

www.paysdelarbresle.fr

Office de Tourisme
du Pays de L'Arbresle



Lyonnais et Beaujolais



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays de L'Arbresle

PLUS D'INFORMATIONS

Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle

04 74 01 68 90

[ccpa @paysdelarbresle.fr](mailto:ccpa@paysdelarbresle.fr)

www.paysdelarbresle.fr

